COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPE
CONVOCATION

Dossier Saison : 2022/2023 N°23 –
Match N° 24614523
Départemental 4 Poule C – FC BAGNOLS ESCANAUX /FC MOUSSAC du 02/04/2023
Appel en date du 25 Avril 2023 formulé par BAGNOLS ESCANAUX d'une décision de la CSR PV N°33 du 17/04/2023 publié le 18/04/2023

Au motif
Participation de joueurs en infraction avec les dispositions de l'Art 167.2 des RG de la FFF

Décision
La commission dit match perdu par pénalité à FC Bagnols Escanaux sans en reporter le bénéfice à Moussac.

La commission déclare que le dossier ci-dessus sera examiné par la Commission Départementale d'Appel du District Gard-Lozère de Football le :

MARDI 16 MAI 2023
A 19H30 au siège du District Gard-Lozère

Nous vous rappelons que la présente convocation est adressée en conformité avec les prescriptions des RG de la FFF.

Sont convoqués :

√ **FC BAGNOLS ESCANAUX**
- Le Président ou son représentant
- Le responsable de l'équipe

√ **FC MOUSSAC**
- Peut se faire représenter